Bourses de stages Calmette & Yersin

Appel à candidatures 2024

Afin d'offrir des opportunités uniques à de jeunes scientifiques talentueux, l'Institut Pasteur, par l'intermédiaire du programme Calmette et Yersin, a lancé un appel à candidatures pour des bourses de stage.

Le montant de la bourse est de 1200 € par mois au prorata pour une période allant jusqu'à 3 mois ou 6 mois (pour les étudiants en Master) et est destiné à prendre en charge une partie des frais du stagiaire sur place (hébergement, nourriture et transport). Les frais de voyage pour se rendre sur le lieu du stage ne sont pas inclus et doivent être pris en charge par l'institut d'envoi du stagiaire.

Cet appel sera **ouvert toute l'année** et les **sélections** auront lieu **4 fois par an**, le comité de sélection se réunissant aux dates ci-dessous. Les candidatures soumises après la tenue d'un comité de sélection seront automatiquement évaluées dans le lot de candidatures suivant :

- 11 Mars
- 10 Juin
- 19 Septembre
- 17 Décembre

Pour assurer une bonne planification et coordination, il est essentiel de prévoir une **période de 3 mois entre l'octroi de la bourse et le début du stage**, afin que le candidat puisse compléter la procédure administrative liée à la mobilité.

Il est recommandé de commencer la demande de VISA dès que le candidat reçoit la lettre de confirmation de son acceptation au programme.

Les candidatures doivent être rédigées en anglais et soumises en ligne.

Les candidatures incomplètes ou sur papier ne seront pas prises en compte.

Lisez attentivement les lignes directrices de la subvention avant de poser votre candidature. Soyez attentif aux critères d'éligibilité, aux dates limites de candidature et à toute exigence ou restriction spécifique.